



**CENTRE DE MÉDIATION DES GENS DU VOYAGE
ET
DES ROMS EN WALLONIE**

Belgian Presidency of the European Union

*Who cares ?
Child Poverty and Child Well-Being*



(Boris Kocis: Roms de Serbie)

Recommandations

en concertation avec le Vlaams Minderheden Centrum et l'asbl le Foyer

DE QUI PARLE-T-ON ?

La population *Rom* est composée de deux grandes catégories:

- les communautés de « *Gens du Voyage* » d'Europe occidentale dont les besoins sont articulés autour de l'habitat mobile.
- les communautés habitant ou en provenance de l' Europe Centrale et orientale.

I. RESSOURCES: revenus et allocations

Les revenus des parents déterminent dans une large mesure la situation des enfants. Les enfants eux-mêmes n'ont guère les moyens de changer les circonstances dans lesquelles ils vivent¹. La plupart des mesures doivent donc être axées sur les familles incluant tant les enfants eux-mêmes que leurs parents.

Les *Gens du Voyage* ont des activités économiques de type indépendant qui nécessitent et qui permettent l' habitat mobile. Les obstacles pratiques et administratifs à la vie en habitat mobile ont pour conséquences:

- la **paupérisation** croissante des familles du Voyage;
- une **rupture dans la transmission aux enfants** des compétences nécessaires à l'exercice de ces activités professionnelles;
- des difficultés, voire l' impossibilité, d'accéder aux **droits sociaux** (allocations familiales,...).

Les *Roms habitant ou migrants en provenance de l' Europe centrale et orientale* rencontrent des obstacles liés à la stigmatisation, la différence de langue, au manque d'information et ce, notamment, pour trouver un emploi ou accéder aux allocations.

Ces obstacles accentuent de manière importante la complexité des procédures administratives rendant celles-ci insurmontables et aboutissant à l'inefficacité de certains projets concernant la population rom.

Recommandations :

- Permettre et faciliter l'accès au statut d' indépendant.
- Adopter des mesures garantissant le droit à l' habitat mobile.
- Briser l'engrenage de la 'précarité administrative' des Roms.
- Prévoir des services de médiation permettant l'accès effectif des Roms au marché du travail et aux allocations (familiales notamment) par :
 - l'information et l'orientation des familles;
 - l'amélioration de la communication avec les services de formation professionnelle, de recherche d'emploi,...

¹ *Études des politiques nationales : La lutte contre la pauvreté infantile et la promotion de l'inclusion sociale.* Ann Morissens, Ides Nicaise, Gijis Ory ; HIVA KU .Leuven ; mai 2007 ; www.peer-review-social-inclusion.net

II. ACCES AUX SERVICES

1. Petite enfance

La fréquentation des écoles maternelles est un élément important de l'intégration des enfants au système scolaire.

Recommandations:

Pour les *Gens du Voyage*, une attention particulière sera accordée à la petite enfance dans le cadre de projets d'animation mobile.

Les Etats membres doivent investir dans des projets ou services de médiation qui apporteront un soutien aux parents et aux écoles maternelles.

2. Education

La **non-reconnaissance de l' habitat mobile** explique probablement l'**absence de projets de scolarité mobile** qui serait pourtant essentielle à la réussite scolaire des *enfants du Voyage*.

L'accès des enfants à un équipement rudimentaire (accès à l'eau, aux sanitaires,...) est largement insuffisant pour permettre une scolarité dans la dignité.

La stigmatisation particulière dont sont victimes les enfants du Voyage, notamment lors de leur scolarité est régulièrement évoquée par les parents. D'après eux, les enfants se retrouvent au fond de la classe sans qu'ils participent réellement aux activités pédagogiques. D'autre part il ne serait pas rare d'entendre de la bouche de certaines institutrices « je ne m'occupe que des enfants qui viennent régulièrement à l'école ».

Pour une meilleure intégration des *Roms* dans la société, l'**enseignement est essentiel**. Le risque serait de créer une nouvelle génération de Roms sans instruction avec un faible taux d'alphabétisation. Au sein de la société actuelle, cela signifie avoir moins d'opportunités de trouver un emploi et de rester dans la pauvreté. L'éducation est également reconnue sur le plan international comme le moyen le plus efficace pour améliorer la situation sociale des enfants roms et de rompre de façon durable le cercle vicieux de la paupérisation et de la marginalisation.

Par ailleurs, un nombre considérable d'**obstacles** existent et **empêchent les Roms d'assurer la continuité et la réussite scolaire**.

- Discrimination et stigmatisation;
- Incapacité à couvrir les frais de scolarité (vêtements, nourriture, voyages scolaires,...);
- Les écoles sont aussi démunies face à l'*absentéisme administratif* des enfants européens dont les parents sont obligés administrativement de quitter le territoire après trois mois de séjour en Belgique.

La **stigmatisation** ainsi que l'**absence de projets adaptés** poussent le monde enseignant/éducatif à prendre des mesures inadéquates :

- orientation d'office des enfants roms/*du Voyage* vers un enseignement spécialisé alors qu'ils ne présentent aucune déficience ni mentale, ni physique;

Child Poverty and Child Well-Being: recommandations concernant les Roms et les Gens du Voyage

- redoublement en maternelle.

Recommandations

- Développer des projets de **scolarité mobile** pour les *Gens du Voyage*
- Reconnaître la **caravane comme logement**;
- Prévoir des **services de médiation** permettant l'accès effectif des enfants Roms à l'éducation par:
 - l'orientation et l'information des parents sur les institutions scolaires (l'obligation scolaire, les différentes filières, le rôle des structures éducatives et parascolaires,...);
 - l'amélioration de la communication avec les enseignants, les conseillers psychopédagogiques,...
 - la réduction de l'absentéisme scolaire,
 - l'implication des parents dans le processus de scolarisation des enfants;
 -
- Permettre aux services de lutte contre le décrochage scolaire d'aider les enfants roms sans abri.
- **Investir dans une pédagogie adaptée:**
 - Les écoles doivent être encouragées à investir dans des modèles d'enseignement adaptés pour les primo-arrivants, en particulier pour les jeunes qui ont des problèmes dans leur parcours scolaire.
 - Il faut investir dans des expériences de pédagogie adaptée à l'enseignement mobile pour les Gens du Voyage.
- **Eliminer les barrières financières**

Pour de nombreux parents roms, les coûts de l'éducation sont encore difficiles à supporter. Surtout pour ceux qui n'ont pas de résidence légale qui n'ont alors pas droit à des subventions d'études ou des prestations familiales.

Des mesures spécifiques sont donc nécessaires pour réduire les obstacles financiers. Un **soutien financier** supplémentaire et individualisé devrait **garantir le droit à l'enseignement pour chaque enfant**, indépendamment de son statut ou de celui de ses parents.

3. Soins de santé

Les **expulsions régulières** de *familles du Voyage* ont des conséquences importantes et encore peu investiguées sur la santé des enfants. Parmi celles-ci:

- des traumatismes, angoisses, peurs et sentiment profond d'insécurité;
- discontinuité dans le suivi médical d'enfants nécessitant un traitement prolongé voire une hospitalisation.

Le **lien entre la pauvreté et l'état de santé** n'est plus à faire. Ainsi, un nombre important de familles vivant dans la précarité ont un ou deux de leurs membres atteints d'une maladie grave, d'un handicap ou de maladies telles que le diabète, obésité, asthme et des infections respiratoires sont fréquentes.

Child Poverty and Child Well-Being: recommandations concernant les Roms et les Gens du Voyage

En plus de la pauvreté, nous pouvons pointer les coûts des soins de santé, les mauvaises conditions de logement (humidité, eau froide, logement exigü, absence d'isolation,) et une alimentation insuffisante.

Recommandations

- Lors de séjours problématiques en caravane, application des procédures et **pratiques relatives aux locataires d'un logement immeuble** (médiation logement, décision judiciaire, préavis, respect des droits de l'enfant,...).
- Aborder la question des logements insalubres.
- Eliminer les barrières financières à la santé : accès aux soins dentaires, aux aliments pour bébé, aux médicaments....
- Informer sur le système de soins de santé tant dans sa dimension préventive que curative.

4. Environnement et logement

Nous pouvons faire un certain nombre de constats et de propositions liés aux conditions de logement et d'environnement des enfants roms/Gens du Voyage :

- Relégation des familles de *Gens du Voyage* dans des zones inadaptées à l'habitat, à proximité des autoroutes, de zones industrielles, sur des terrains contaminés/pollués, intoxication aux métaux lourds,...
- ...

Ces questions ne sont pas spécifiques à la pauvreté infantile mais relèvent de questions de logement et de sans-abrisme, nous les développerons dans le document relatif à la Conférence de Consensus sur le sans-abrisme du 9 et 10 décembre.

5. Protection de l'enfance et services sociaux

La sur-représentation des enfants roms dans les institutions d'aide et de protection de la Jeunesse ainsi que dans les mesures de placement prises par ces institutions- tendent à être confirmées tant par les études² que par notre pratique quotidienne.

Ce constat peut être expliqué par:

- la stigmatisation extrême des Roms;
- l'image de « parents démissionnaires »;
- l'idée que parce qu'ils sont Roms, les parents auraient certaines pratiques qui mettent leurs enfants en danger;
- une mauvaise communication entre les parents et les services concernés;
- ...

D'autre part, la relation entre les services réguliers et les Roms est parfois difficile. Il paraît également que les services offerts ne sont pas intégrés et trop fragmentés. Cela demande un grand travail de soutien avec les Roms auprès des différents acteurs.

² Voir document préliminaire à la conférence de la Présidence de l'U.E. « la pauvreté et le bien-être des enfants ». p. 28

Child Poverty and Child Well-Being: recommandations concernant les Roms et les Gens du Voyage

Recommandations :

- Prise de conscience et reconnaissance de la stigmatisation particulièrement grave dont sont victimes les Roms et Gens du Voyage;
- Prévoir des **services de médiation** ayant pour objectifs :
 - l'orientation et l'information des parents sur les différents services sociaux, services d'aide et de protection de l'enfance...
 - l'amélioration de la communication avec les travailleurs sociaux de ces services.